



BULLETIN D'INFORMATION POLICIÈRE



Centre de services – Dunham

07 avril au 20 avril 2021



Nouvelles organisationnelles

Maintien des efforts pour le respect des règles sanitaires reliées à la COVID-19

En tant que partenaire à la Santé publique, la Sûreté du Québec désire rappeler l'importance de respecter les règlements en vigueur qui visent à prévenir la propagation de la COVID-19. À cet effet, des actions permettant de sensibiliser la population et d'appliquer les règlements seront maintenues par nos policiers. Nous tenons à remercier la population de sa collaboration dans cette lutte qui nous concerne tous.

Sécurité routière

Pistes cyclables de la MRC de la Haute-Yamaska

Nous désirons rappeler aux citoyens qu'avec le retour du beau temps, il est interdit de promener son chien sur les pistes cyclables de l'Estriade et Campagnarde. Plusieurs citoyens ont signalé la présence de chiens sur le réseau cyclable et la majorité de ces signalements étaient concentrés dans le secteur de Shefford, plus précisément entre les rues Coupland et Saxby. Pour le secteur de Waterloo la problématique est marquée sur l'Estriade entre le parc de la Caboose jusqu'au parc Denise Lauzière.

Plusieurs avertissements ont été donnés par les patrouilleurs de la Corporation d'aménagement récréo-touristique de la Haute-Yamaska (C.A.R.T.H.Y.) La signalisation < **Interdit aux chiens** > est bien visible à chacun des accès dans ces secteurs.





BULLETIN D'INFORMATION POLICIÈRE



Centre de services – Dunham

07 avril au 20 avril 2021

Nous vous demandons de respecter la signalisation. Cette interdiction fait partie du règlement municipal G-100. Un citoyen qui contrevient à ce règlement pourrait recevoir un constat d'infraction de 200\$.

Pour la sécurité de tous, nous vous remercions de respecter la réglementation.

Le 9 avril, les patrouilleurs de la Sûreté du Québec de la MRC de la Haute-Yamaska en collaboration avec le Service de police de la Ville de Granby ont effectué une opération conjointe en matière de sécurité routière. L'opération a eu lieu à la jonction de la route 112 et de la rue Lemieux, à Granby. Les patrouilleurs ont vérifié notamment, le respect du port de la ceinture de sécurité, le cellulaire au volant ainsi que le respect des feux de circulation.

10 constats d'infractions ont été émis en lien avec ces comportements.





BULLETIN D'INFORMATION POLICIÈRE



Centre de services – Dunham

07 avril au 20 avril 2021

Prévention

Nous vous rappelons qu'après le 1^{er} mai il sera interdit de rouler avec des pneus à crampons (ou pneus cloutés). Les propriétaires de véhicule qui contreviendront à cette règle s'exposent à recevoir un constat d'infraction au montant de 108\$. Nous vous invitons à consulter le site de la SAAQ pour la réglementation sur les pneus d'hiver :

<https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/auto/entretien-securite/preparation-hivernale/>

